



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



### Mise en place du protocole PPCR dans la fonction publique

Le vendredi 30 octobre, 5 organisations syndicales dont la CFTC ont rencontré la ministre de la fonction publique pour évoquer la mise en œuvre des dispositions du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR).

Le protocole PPCR sera mis en place malgré l'opposition stérile de quelques syndicats politisés.

Là est l'essentiel.

**Pour la CFTC il doit être suivi par les syndicats signataires et c'est ainsi que cela se fera.**

Il en va du devenir de prochains éventuels accords, notamment sur les salaires en 2016.

**Il faut appliquer en priorité la partie relative à la revalorisation des grilles, et faire que tout soit «bouclé» avant 2017** (Il y a 450 textes à modifier dont 283 pour la Fonction Publique d'Etat).

Le calendrier prévoit notamment la revalorisation des agents de catégorie B l'année prochaine.

Dans le cadre du volet indemnitaire de l'accord, la CFTC veillera à l'équité.

**Enfin la CFTC demande l'application immédiate du projet d'accord QVT (Qualité de Vie au Travail), que la CFTC accepte de signer et qui reste à ce jour en déshérence faute de majorité.**

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfi.fr**

**cftcdgfi@gmail.com**